RAPPORTS TECHNIQUES I.S.T.P.M.

Nº 6 - 1983

Prix:5F

TABLES POUR LE DENOMBREMENT DES MICRO-ORGANISMES APRÈS CULTURE (MILIEUX SOLIDES) extension à la recherche



DES PECHES MARITIMES

RUE DE L'ILE D'YEU - B.P. 1049 44037 NANTES CEDEX - FRANCE TELEX: 711 196 F

Les "Rapports techniques ISTPM" sont édités par l'Institut scientifique et technique des Pêches maritimes. Ces rapports concernent les techniques et le développement des pêches, et les sciences océaniques en général. Ils intéressent la communauté scientifique et les professionnels, sans toutefois se prêter à une publication en version imprimée dans une revue scientifique (résultats préliminaires, sujets trop restreints, nombreux tableaux...). Les "Rapports techniques ISTPM" font l'objet d'un dépôt légal à la Bibliothèque nationale et sont répertoriés dans le Bulletin signalétique du C.N.R.S. Il s'agit donc d'une publication à part entière mais non périodique.

TABLES POUR LE DENOMBREMENT DES MICRO-ORGANISMES APRES CULTURE (MILIEUX SOLTDES)

Extension à la recherche

par

François CAMPELLO

TABLES POUR LE DENOMBREMENT DES MICRO-ORGANISMES APRES CULTURE (MILIEUX SOLIDES) Extension à la recherche

Le dénombrement des microorganismes en général, et des coliformes entre autres, par comptage des colonies obtenues à 30°C a fait l'objet de normes AFNOR, respectivement V 08-011 et V 08-015, qui en fixent les directives générales. L'adaptation des principes de ces normes à des travaux de recherche nous a conduit à formuler quelques commentaires pour présenter les tableaux, inspirés des directives, permettant la lecture directe du résultat en fonction du nombre d'unités qui ont donné naissance aux colonies ("unités formant des colonies : U.F.C.").

Dans le mode opératoire décrit par la norme l'opération qui consiste à couler une gélose non nutritive à la surface de la gélose nutritive après ensemencement est facultative. Trois types de colonies peuvent se développer à sa surface. Il est facile d'écarter de la numération les colonies de moisissures et de les dénombrer à part ; jusqu'à ce que des travaux spécifiques aient confirmé leur présence dans les produits, nous les considèrerons comme des souillures. Notre opinion est fondée sur leurs variations morphologiques et sur l'irrégularité de leur mise en évidence à partir d'un même produit, d'une analyse à une autre. Les colonies de levures et de bactéries ont la même apparence. Les micro organismes à retenir à 30°C sont donc de deux types.

Il est recommandé de ne retenir pour le dénombrement que les boîtes ne contenant pas plus de 300 colonies ou U.F.C. ("unités formant des colonies"). Certains auteurs (TOMASIEWICZ et al., 1980) retiennent des limites différentes de celles préconisées en fonction du taux de dilution de la suspension-mère, soit 70 - 140, 40 - 200 et 25 - 250 colonies par boîte pour les dilutions respectives au 1/2, 1/5 et 1/10. Selon ces auteurs les risques d'erreurs intrinsèques et extrinsèques sont ainsi réduits au minimum.

En fait 30, multiple de 5 à retenir si N < 100, est représentatif d'un nombre de colonies compris entre 28 et 32.

De même 300 est retenu pour un nombre de colonies compris entre 295 et 305. La limite 30 - 300 est reportée à 28 - 305.

Dans l'expression des résultats de la norme le nombre compris entre 1,0 et 9,9 doit souffrir quelques exceptions. En effet, si le facteur de dilution est 5 il est nécessaire de connaître le deuxième chiffre après la virgule pour rester dans les intervalles habituels si 195 < N < 305. Dans le cas contraire, un seul nombre 1,3, par exemple, serait retenu pour des nombres d'U.F.C. compris entre 255 et 274 alors que deux multiples de 10 sont inclus dans cet intervalle. Le facteur de dilution est l'inverse du produit du taux de dilution de la suspension-mère par la fraction de millilitre ensemencée. Le tableau 1 donne les facteurs de dilution susceptibles d'être utilisés le plus fréquemment en recherche. Ils sont, le cas échéant, à multiplier par autant de puissances de 10 qu'il y a de dilutions successives de raison 10.

ml ou fraction de ml de la dilution-mère ensemencée	1/2	1/5	1/10
1,0	2	5	10
0,2	10	25	50
0,1	20	50	100

Tabl. 1 .- Facteurs de dilution les plus courants.

Il est devenu habituel dans le département "Utilisation et Valorisation des Produits de la Mer" de l'I.S.T.P.M. d'appliquer ces directives à tous les dénombrements de microorganismes quelle que soit la température

d'incubation. Dans le cas particulier des travaux de recherche les deux cas suivants peuvent se présenter.

- Des microorganismes primitivement en nombre important (ou très faible) diminuent (ou augmentent) jusqu'au (ou depuis le) niveau "moins de 1 U.F.C.". Deux transcriptions sont possibles :
- a) ou bien la limite des mesures reste fixée à 13 ou à 28
 et l'on crée un niveau zéro artificiel ; c'est cette attitude que nous avons adoptée ;
- b) ou bien l'on dénombre les U.F.C. jusqu'au niveau "moins de 1 U.F.C." en faisant état des valeurs comprises entre 1 et 13, ou 1 et 28, pour appréhender de façon plus précise la biocénose microbienne du produit ; il y a dans ce cas trop de risques d'erreurs.
- 2. Les colonies sont en nombre suffisant, mais plusieurs types morphologiques (taille - couleur) sont représentés. Il se peut que certains soient présents en quantités inférieures aux valeurs sus-indiquées. Chaque type est dénombré jusqu'au (ou depuis le) stade "moins de 1 U.F.C.".

Les directives de la norme sont interprêtées de la manière suivante.

- A. Boîtes valables au niveau d'une seule dilution.
 - 1. Dénombrer :
- * soit 2 boîtes dont 28 < N < 305
- * soit 1 boîte dont 28 < N < 305 et 1 boîte dont N < 28.
 - 2. Retenir deux chiffres significatifs selon que :
- N < 100, prendre le plus proche multiple de 5
- N > 100, non terminé par 5, prendre le plus proche multiple de 10.
- N > 100, terminé par 5, prendre le plus proche multiple de 20.
 - 3. Multiplier par le facteur de dilution.
- 4. Exprimer le nombre de colonies par un nombre compris entre 1,0 et 9,9 (cf. remarque supra) multiplier par 10ⁿ (n est la puissance appropriée de 10 égale à la caractéristique du logarithme du nombre retenu, éventuellement augmentée de la valeur absolue de l'exposant de la dilution de lecture).

- B. Boîtes valables au niveau de deux dilutions.
- Dénombrer les boîtes séparément pour chacune des dilutions comme en A.1.
 - 2. Retenir deux chiffres significatifs comme en A.2.
 - 3. Multiplier par le facteur de dilution comme en A.3.
- 4. Faire le rapport R de la valeur la plus forte à la valeur la plus faible :
- R < 2, prendre la moyenne arithmétique des deux valeurs
- R > 2, prendre la valeur la plus faible.
 - 5. Exprimer comme en A.4.
- C. Les deux boîtes contiennent moins de 15 (cas de coliformes) ou moins de 30 colonies (cas des microorganismes).

Exprimer le résultat sous la forme :

- moins de 15 U.F.C./g ou /ml x facteur de dilution
- moins de 30 U.F.C./g ou /ml x facteur de dilution.
- D. Les boîtes ne présentent aucune colonie.

Exprimer le résultat sous la forme :

- moins de 1. U.F.C./g ou /ml x facteur de dilution..

Sur ces bases nous proposons une série de tableaux dans chacun desquels figurent les nombres, expressions des résultats, à multiplier par 10^{10} et le logarithme correspondant pour les nombres de colonies retenus en fonction des dilutions utilisées. Ces nombres ne sont valables que si les dénombrements sont effectués sur des boîtes ensemencées avec la solution-mère. Pour les dilutions ultérieures il suffit d'ajouter à la caractéristique du log (et à la puissance de 10) autant d'unités positives qu'il y a de dilutions successives de raison 10.

Exemples pris hors expérimentation, destinés à expliquer le mode d'utilisation des tables.

- A. Suspension-were au 1/2 : tableau 2.
 - 1. Volume encemencé : 1 ml. Facteur de dilution : 2

Inctures : bofte 1 ; 79 ; bofte 2 : 81 ; valeur retenue : 80.

a) Si dilution ensemencée : suspension-mère

Expression du "ésultat : 1,6.102 U.F.C./g ou /ml, 1g : 2,20

b) Si dilution ensemencée : dilution 10-3

Expression du résultat : 1,6.10 U.F.C./g ou /ml, lg : 5,20

- 2. Volume ensemencé : 0,2 ml. Facteur de dilution : 10 Lectures : boîte 1 : 116 ; boîte 2 : 123 ; valeur retenue : 120
 - a) Si dilution ensemencée : suspension-mère

Expression du résultat : 1,2.103 U.F.C./g ou /ml, lg : 3,07

b) Si dilution ensemencée : dilution 10-1

Expression du résultat : 1,2.10 U.F.C./g ou /ml, 1g : 4,07.

- B. Suspension-mère au 1/5 : tableau 3.
 - 1. Volume ensemencé : 1 ml. Facteur de dilution : 5

 Lectures : boîte 1 : 71 ; valeur retenue : 70

boîte 2 : 84 ; valeur retenue : 85.

Les valeurs à retenir étant différentes nous prendrons celle arrondie à la valeur inférieure ; ici $\frac{70 + 85}{2} = 77$ soit : 75.

Dilution ensemencée : 10-2

Expression du résultat : 3,7.10 U.F.C./g ou /ml, lg : 4,57.

2. Volume ensemencé : 0,2 ml. Facteur de dilution : 25

A priori il semble y avoir des boîtes valables au niveau de deux dilutions successives.

a) Dilution ensemencée : 10-1

Lectures : boîte 1 : 277 ; boîte 2 : 284 ; valeur à retenir : 280. Résultat intermédiaire : 7,0.10 4 U.F.C./g ou /ml

b) Dilution ensemencée : 10⁻²

Lectures : boîte 1 : 58 ; boîte 2 : 61 ; valeur à retenir : 60.

Résultat intermédiaire : 1,5.10⁵ U.F.C./g ou / ml .

c) Le rapport R de 1,5.10⁵/7,0.10⁴ est > 2

Nous retenons la valeur la plus petite.

Expression du résultat : 7,0.10 U.F.C./g ou /ml, lg : 4,84.

C. Suspension-mère au 1/10 : tableau 4.

A priori il semble y avoir des boîtes valables au niveau de deux dilutions successives.

1. Volume ensemencé : 0,2 ml. Facteur de dilution : 50

Dilution ensemencée : suspension-mère.

Lectures : boîte 1 : 185 ; valeur retenue : 185 ;

boîte 2 : 210 ; valeur retenue : 210.

Pratiquement nous retenons: 200.

Résultat intermédiaire : 1,0.104 U.F.C./g ou /ml

2. Volume ensemencé : 0,2 ml. Facteur de dilution : 50. Dilution ensemencée : 10^{-1}

Lectures : boîte 1 : 25 ; valeur à retenir : 25 boîte 2 : 34 ; valeur à retenir : 35.

Pratiquement, valeur retenue : 30.

Résultat intermédiaire : 1,5.10 U.F.C./g ou /ml

3. Le rapport R des deux résultats intermédiaires est < 2. Comme résultat définitif nous retenons leur moyenne arithmétique : $\frac{1.5.10^4 + 1.0.10^4}{2} = 1.2.10^4$

Expression du résultat : 1,2.104 U.F.C./g ou /ml, lg : 4,09.

Références bibliographiques citées.

Association Française de Normalisation (A.F.N.O.R.). Tour Europe 92080 PARIS LA DEFENSE CEDEX 7.

- . Norme NF-V 08-011, novembre 1978. Directives générales pour le dénombrement des microorganismes. Méthode par comptage des colonies obtenues à 30°C.
- . Norme NF-V 08-015, novembre 1978. Directives générales pour le dénombrement des coliformes. Méthode par comptage des colonies obtenues à 30°C.
- TOMASIEWICZ (D.M.), HOTCHKISS (D.K.), REINBOLD (G.W.), READ (R.B.Jr) et

 HARTMAN (P.A.); 1980.- The most suitable number of colonies on

 plates for counting.- J. Food Protection 43 (4): 282 286.

			Facteurs de dilution					
Plage de numération	Valeur retenue		2		7.0			
			Nombre	log	Nambre	log		
68	72	70	1,4	2,14	7,0	2,84		
73	77	75	1,5	2,17	7,5	2,87		
78	82	80	1,6	2,20	8,0	2,90		
83	87	85	1,7	2,23	8,5	2,92		
88	92	90	1,8	2,25	9,0	2,95		
93	97	95	1,9	2,27	9,5	2,97		
98	105	100	2,0	2,30	1,0	3,00		
106	114	110	2,2	2,34	1,1	3,04		
115	125	120	2,4	2,38	1,2	3,07		
126	134	130	2,6	2,41	1,3	3,11		
135	145	140	2,8	2,44	1,4	3,14		

Tabl. 2.- Dans le cas d'une suspension-mère au 1/2 (p/v)
Nombres et log₁₀ correspondants aux nombres des U.F.C.

Plage de		Facteurs de dilution					
	Valeur		5	25.			
numération	retenue	Numbre	lag	Nombre	log		
13							
17	15	7,5	1,87	3,7	2,57		
18							
22	20	1,0	2,00	5,0	2,69		
23	25						
27		1,2	2,00	6,2	2,79		
28							
32	30	1,5	2,17	7,5	2,87		
33							
37	35	1,7	2,24	8,7	2,94		
38							
42	40	2,0	2,30	1,0	3,00		
43							
47	45	2,2	2,35	1,1	3,05		
48							
52	50	2,5	2,39	1,2	3,09		

Tabl. 3.- Dans le cas d'une suspension-mère au 1/5 (p/v) : Nombres et \log_{10} correspondants aux nombres des U.F.C. et aux facteurs de dilution retenus.

		Facteurs de dilution					
Plage de	Valeur		5	2.5			
numération	retenue	Nombre	.lo g	Nombre	log		
53	55	2,7	2,43	1,3	3,13		
57	33	2,1	2,43		3713		
58	60	3,0	2,47	1,5	3,17		
62	00	3,0	2,47				
63	65	3,2	2,51	1,6	3,21		
67	03	3,2	2,31	.,,	3,21		
68	70	3,5	2,54	1,7	3,24		
72	, ,	3,0					
73	75	3,7	2,57	1,8	3,27		
77	1.7	-,-		(,0			
78	80	4,0	2,60	2,0	3,30		
82		.,.					
83	85	4,2	2,62	2,1	3,32		
87		-,-					
88	90	4,5	2,65	2,2	3,35		
92		.,-					
93	95	4,7	2,67	2,3	3,37		
97							
98	100	5,0	2,69	2,5	3,39		
100		- 1			-,		

	17 - 2	Facteurs de dilution					
Plage de	Valeur	5		2.5			
numération	retenue	Numbre	log.	Numbre	Lo g		
100	100	5 0	2.60	2,5	3,39		
105		5,0	2,69	2,3	3,33		
106	110	5 5	2 74	2,7	3,43		
114	110	5,5	2,74		3,43		
115	120	6,0	2,77	3,0	3,47		
125	120	0,0	2,77				
126	130	6,5	2,81	3,2	3,51		
134	130	0,5	2,01				
135	140	7,0	2,84	3,5	3,54		
145		7,0					
146	150	7,5	2,87	3,7	3,57		
154	150	112	2,51				
155	160	8,0	2,90	4,0	3,60		
165	100	0,0	2,30				
166	170	8,5	2,92	4,2	3,62		
174	170	0/3	2,72	,			
175	180	9,0	2,95	4,5	3,65		
185	100	270	~, > >				
186	190	190 9,5	2,97	4,7	3,67		
194	190	7,7	-, -,				
195	200	1,0	3,00	5,0	3,69		
200	200	1,0	3,00	-,-			

Plage de numération	Ua l'anna	Facteurs de dilution				
	Valeur retenue	5		25		
		Nombre	log	Nambre	log	
200	200	1,00	3,00	5,0	3,69	
205						
206	210	1,05	3,02	5,2	3,72	
214	210	1,00				
215	220	1 10	3,04	5,5	3,74	
225	220	1,10	3,04		5,14	
226			2.06	5,7	3,75	
234	230	1,15	3,06		3,13	
235	240	1,20	3,07	6,0	3,77	
245				0,0	3,77	
246	250			6,2	2 72	
254		1,25	3,09	0,2	3,79	
255				6,5	2 91	
265	260	1,30	3,11	0,5	3,81	
266			2 42	6 7	2 00	
274	270	1,35	3,13	6,7	3,82	
275				7,0	3.04	
285	280	1,40	3,14	7,0	3,84	
286				7.0	2 00	
294	290	1,45	3,16	7,2	3,86	
295						
305	300	1,50	3,17	. 7,5	3,87	

			Facteurs de	dilution	
Plage de numération	Valeur retenue	10		50	
		Nombre	log	Nombre	log
23	25	2,5	2,39	1,2	3,09
28 32	30	3,0	2,47	1,5	3,17
33	35	3,5	2,54	1,7	3,24
38 42	40	4,0	2,60	2,0	3,30
43	45	4,5	2,65	2,2	3,35
48 52	50	5,0	2,69	2,5	3,39
53 57	55	5,5	2,74	2,7	3,43
58 62	60	6,0	2,77	3,0	3,47
63	65	6,5	2,87	3,2	3,51
68 72	70	7,0	2,84	3,5	3,54
73 77	75	7,5	2,87	3,7	3,57
78 82	80	8,0	2,90	4,0	3,60
83 . 87	85	8,5	2,92	4,2	3,62
88 92	90	9,0	2,95	4,5	3,65
93	95	9,5	2,97	4,7	3,67

Tabl. 4.- Dans le cas d'une suspension-mère au 1/10 (p/ν)

		Facteurs de dilution					
Plage de numération	Valeur retenue	10		50			
		Nombre	log	Nombre	Log		
98	100	1,0	3,00	5,0	3,69		
106	110	1,1	3,04	5,5	3,74		
115	120	1,2	3,07	6,0	3,77		
126	130	1,3	3,11	6,5	3,87		
135	140	1,4	3,14	7,0	3,84		
146	150	1,5	3,17	7,5	3,87		
155	160	1,6	3,20	8,0	3,90		
166	170	1,7	3,23	8 5	.3,92		
175	180	1,8	3,25	9,0	3,95		
186	190	1,9	3,27	9,5	3,97		
195 205	200	2,0	3,30	1,0	4,00		
206 214	210	2,1	3,32	1,05	4,02		
215 225	220	2,2	3,34	1,10	4,04		
226 234	230	2,3	3,36	1,15	4,06		
235	240	2,4	3,38	1,20	4,07		
246 254	250	2,5	3,39	1,25	4,09		

INSTITUT SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES PECHES MARITIMES

RUE DE L'ILE D'YEU - B.P. 1049 44037 NANTES CEDEX - FRANCE TELEX: 711 196 F

Les "Rapports techniques ISTPM" sont édités par l'Institut scientifique et technique des Pêches maritimes. Ces rapports concernent les techniques et le développement des pêches, et les sciences océaniques en général. Ils intéressent la communauté scientifique et les professionnels, sans toutefois se prêter à une publication en version imprimée dans une revue scientifique (résultats préliminaires, sujets trop restreints, nombreux tableaux...). Les "Rapports techniques ISTPM" font l'objet d'un dépôt légal à la Bibliothèque nationale et sont répertoriés dans le Bulletin signalétique du C.N.R.S. Il s'agit donc d'une publication à part entière mais non périodique.

Directeur de la Publication : A. Pambrun - Vincent Dépôt légal : octobre 1983